

Rapport annuel et final de mise en œuvre pour l'objectif «Investissement pour la croissance et l'emploi»

PARTIE A

1. IDENTIFICATION DU RAPPORT ANNUEL/FINAL DE MISE EN ŒUVRE

CCI	2014FR16RFOP003
Intitulé	Programme Opérationnel Interrégional FEDER Massif Central 2014-2020
Version	2015.0
Date d'approbation du rapport par le comité de suivi	

2. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, POINT A), DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

Le Programme Opérationnel Interrégional FEDER Massif central (POMAC) 2014-2020 est doté de 40M€ répartis en 4 axes :

- Axe 1 : préserver et valoriser le potentiel des ressources naturelles du Massif central
- Axe 2 : concrétiser le potentiel économique de la filière bois du Massif central
- Axe 3 : promouvoir les initiatives de nouveaux modes de développement portées par les territoires
- Axe 4 : assistance technique

1. Spécificité du POMAC : Gestion de l'interrégionalité

Le POMAC porte sur le périmètre du Massif central défini par le décret (2004-69) et concerne six Régions (avant fusion au 1^{er} janvier 2016) : Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. L'animation du programme se fait avec les Régions via les six chargés de mission dédiés, sans spécialisation thématique (exception faite de la thématique Biodiversité, dont l'animation est réalisée en interne au GIP). L'instruction et la gestion des dossiers sont menées par les personnels propres au GIP Massif central.

Le GIP Massif central travaille en collaboration avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires du Massif central (CGET). Le CGET a en charge la mise en œuvre de la Convention interrégionale du Massif central (crédits FNADT, Régions, Départements), principale contrepartie financière aux crédits FEDER. Etat, Région et Départements participent au comité des financeurs qui a lieu tous les deux mois. Les services techniques des régions sont régulièrement associés aux décisions prises par le partenariat, notamment lors de la sélection des dossiers candidats aux appels à projet. L'interrégionalité explique le recours fréquent aux Appels à Projets (Pôles de pleine nature, Itinérance, Accueil de nouvelles populations, Accompagnement de l'accueil). Ils permettent de mettre en place une dynamique commune sur l'ensemble du territoire du Massif central.

Impact sur les indicateurs du RAMO : dans la mesure où toutes les actions impactent l'ensemble du Massif central, et en conformité avec le PO, toutes les opérations concernent la catégorie de région en transition à hauteur de 58,8% et la catégorie de région plus développée à hauteur de 41,2%. Les indicateurs présentés dans le présent document sont calculés en suivant ce prorata.

2. Lancement du programme

Dès le début de l'année 2015, le GIP Massif central a mis en place un plan d'animation en coordination avec les Régions et le CGET. Des outils informatiques, une base de réunions régulières en visioconférence, et une communication auprès des porteurs visent à identifier le plus en amont possible les projets pour accompagner collectivement les porteurs vers le dépôt de demande de subvention. La moitié des projets programmés a fait l'objet d'un accompagnement individualisé et recensé, sans compter les réunions collectives organisées à l'échelle Massif central, régionale ou départementale pour présenter les appels à projets. Inversement, plus du tiers des manifestations d'intérêt déposées en ligne n'ont pas donné lieu à un dépôt de dossier en 2015.

Cette nouvelle politique d'accompagnement le plus en amont possible s'est mise progressivement en place, notamment avec des porteurs de projets habitués aux pratiques en vigueur sur la période précédente qui ont dû apprendre à mieux anticiper le travail avec les Régions au moment de la préparation du projet. Une nette amélioration dans la qualité des dossiers déposés est observée entre les premiers dossiers déposés et les dossiers instruits en fin d'année. Cette animation amont, effectuée par les chargés de mission des Régions et du CGET, est source d'efficacité pour l'équipe d'instructeurs du GIP Massif central.

Parallèlement, le GIP Massif central a mis en place une stratégie de communication pour faire connaître les objectifs et les modalités d'intervention du POMAC. Début 2015, un guide du porteur détaillé a été mis en ligne ainsi que des tutoriels sur des thèmes spécifiques (recettes, opérations collaboratives, appels à projet...). A l'été 2015, le nouveau site internet du partenariat POMAC/COMAC a été mis en ligne (www.massif-central.eu). Il est régulièrement alimenté des actualités et ressources documentaires mises à disposition par le partenariat.

3. Comités de programmation

Trois comités de programmation se sont tenus en présentiel et un par consultation écrite. 103 dossiers ont été programmés pour un montant FEDER de 7 042 145,99M€, soit 17.6% de la dotation du POMAC. Deux comités de suivi ont été organisés dont un avec une visite de projets, à Youx (projet sur la certification carbone et politique d'accueil du SMAD des Combrailles).

Afin de mutualiser les opérations de lancement du PO Massif central (40M€ Feder) avec celles de la Convention de massif, la réunion de lancement des programmes s'est faite conjointement le 6 juillet 2015 à Rodez. 141 personnes ont participé à la manifestation dont le retour est globalement satisfaisant (97% de satisfaits ou très satisfaits). A la suite de cette réunion de lancement, il a été convenu avec le partenariat de démultiplier des réunions d'information sur les différentes parties du territoire du Massif central pour aborder des échanges plus pratiques et plus concrets avec les porteurs de projets. Il n'a pas été possible d'organiser une réunion de ce type en 2015. Globalement le partenariat Etat- Régions et Départements s'est mis en place de manière satisfaisante, le GIP Massif central jouant un rôle majeur en termes de coordination et d'organisation.

4. Avancement de la programmation

La programmation a été amorcée à un rythme satisfaisant grâce à quatre appels à projets

- L'appel à projets « ingénierie de l'accueil » et l'appel à projet « accompagnement thématique des territoires » - axe 3 ont permis de programmer 29 dossiers pour 1,7M€. De fait l'axe3 est programmé à 36,9% de la maquette FEDER
- Les appels à projets « pôles de pleine nature » et « soutien aux grands itinéraires du Massif central »- axe 1 ont permis de programmer 28 dossiers pour 1,68M€, portant l'avancement de l'axe 1 à 15,7%

En revanche, l'axe 2 (filière bois) présente un avancement à 6,3% de la maquette FEDER, largement insuffisant, ce qui a conduit l'autorité de gestion à organiser un séminaire en octobre auprès des acteurs du secteur, afin de relancer la dynamique. De fait, 12 dossiers ont été déposés en décembre 2015.

Les dossiers programmés présentent des perspectives satisfaisantes quant à l'atteinte des cibles du cadre de performance : les indicateurs prévisionnels renseignés par les porteurs de projets rendent réaliste l'atteinte des objectifs fixés dans le PO. Un point de vigilance particulier concernera l'axe 2, du fait du retard de programmation observé.

5. Organisation de l'autorité de gestion

La version 1 du DSGC a été envoyée par le GIP Massif central en juillet 2015. L'audit sur place a été programmé fin janvier 2016.

Parallèlement, le GIP Massif central a poursuivi la constitution de l'équipe chargée du fonctionnement de l'autorité de gestion. L'afflux de dossiers sur la période avril- juillet a conduit le GIP à réorganiser les missions au sein de l'équipe, comme suit :

- Un pôle de quatre chargés de mission qui assurent l'instruction des dossiers et le suivi juridique, financier, du plan d'évaluation, du système d'information ainsi que l'appui aux porteurs en amont. Une chargée de mission est dédiée à l'animation et à l'instruction de la mesure *biodiversité*.
- Un pôle gestion-paiement : non encore constitué en 2015
- Un pôle direction-communication : la directrice et l'assistante-comptable

3. RÉALISATION DE L'AXE PRIORITAIRE [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

3.1. Vue d'ensemble de la réalisation (1750 caractères)

ID	Axe prioritaire	Informations clés sur la mise en œuvre de l'axe prioritaire avec référence aux principaux développements, aux problèmes majeurs et aux mesures prises pour traiter ces derniers.
AXE 1	PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL	<p>Le taux de réalisation de l'axe 1 en 2015 est de 15,7% (3,30M€ programmés sur 21M€ maquetés), réparti en : 50,4% pour l'objectif spécifique « Tourisme », 36,16% pour la « Biodiversité » et 13% pour les « services environnementaux ».</p> <p>Le succès de l'objectif spécifique « Tourisme » s'explique par l'appel à projets « Pôles de pleine nature » adressé aux pôles émergents et aux pôles structurés et à l'appel à projets « soutien aux grandes itinérances du Massif central ».</p> <p>La mesure « Biodiversité » a souffert d'un manque d'animation au premier semestre 2015. Cela a conduit à une création de poste au GIP Massif central en septembre 2015, dédié à l'animation et à l'instruction des dossiers biodiversité. L'impact sur le nombre de dossiers déposés a été visible dès la fin 2015.</p> <p>La mesure « services environnementaux » repose en 2015 sur le projet de certification carbone. D'autres projets sont en cours d'élaboration et devraient être programmés en 2016.</p>
AXE 2	CONCRÉTISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS DU MASSIF CENTRAL	<p>0,57M€ programmés sur 9 M€ (maquette) soit 6,3% de taux de réalisation, répartis quasi-équitablement entre la mesure « Caractérisation » et la mesure « Prospectives ».</p> <p>Peu de projets ont émergé en 2015 sur cet axe car l'animation était concentrée sur le cadre général et sur les appels à projets (axes 1 et 3). Une réunion d'information organisée fin octobre 2015 a mobilisé 68 participants et une douzaine de dossiers ont été déposés en décembre 2015 (instruction début 2016).</p>
AXE 3	PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES TERRITOIRES	<p>Le taux de réalisation de l'axe 3 en 2015 est de 36,86% (3,17M€ programmés sur 8,6M€ maquetés), portant pour 58,4% sur l'accueil de nouvelles populations (deux appels à projet en 2015) et pour 39,19% sur les autres actions opérationnelles innovantes déposées au fil de l'eau.</p>
AXE 4	Assistance technique	<p>Taux de réalisation : 0% sur 1,4M€. Le dossier relatif à l'assistance technique-salaires sera présenté à la première programmation de 2016.</p>

3.2. Indicateurs communs et spécifiques au programme [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Axes prioritaires, à l'exclusion de l'assistance technique

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en œuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	En transition	9,00			0			
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en œuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	En transition	9,00			3 (2.94)			Pôles de pleine nature structurés
F	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en œuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	Plus développées	6,00			0			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
S	ISR2	Nombre de pôles ayant mis en œuvre un plan d'action pour le développement d'une offre touristique de pleine nature	pôles de pleine nature soutenus	Plus développées	6,00			2 (2.06)			Pôles de Pleine Nature structurés
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	En transition	2,70			0			
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	En transition	2,70			1 (1.18)			
F	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	Plus développées	1,70			0			
S	ISR3	nombre d'itinéraires ayant mis en place un plan d'action partenarial	itinéraires soutenus	Plus développées	1,70			1 (0,82)			

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6c - Conserver, protéger, favoriser et développer le patrimoine naturel et culturel
Objectif spécifique	OS1.3 - Accroître les retombées économiques du tourisme de pleine nature et d'itinérance dans le Massif central

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence PO	Valeur cible 2023	Total 2014	2014 qualitatif	Observations
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus	emplois	En transition	0.00	2013	0.00	3817.88		L'actualisation des données est prévue dans le CEA qu'il reste à valider. La valeur de référence (moyenne de la période 2010-2014) est 6539 pour 7 pôles sélectionnés et 2 itinéraires. Ces données confirment la tendance à l'érosion des emplois touristiques et l'enjeu fixé par le PO d'un maintien plus que d'une augmentation.
IRes4	nombre d'emplois touristiques sur le périmètre des pôles de pleine nature et des itinéraires soutenus	emplois	Plus développées	0.00	2013	0.00	2675.12		

Cf Annexe 1 – Plan d'action pour la conditionnalité générale ex ante 7 : système statistique et indicateurs

« Calcul de la cible à l'horizon 2023 Evolution des emplois touristiques sur le périmètre du Massif central : tendance des 5 dernières années calculées d'ici début 2015 afin de préciser la cible à l'horizon 2023 ». La valeur de référence a été actualisée grâce aux données fournies par le prestataire pour l'année 2013.

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	1 764,00			0			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	En transition	1 764,00			332.22			
F	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	1 236,00			0			
S	CO23	Nature et biodiversité: Superficie des habitats bénéficiant d'un soutien pour atteindre un meilleur état de conservation	Hectares	Plus développées	1 236,00			232.78			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	En transition	7,00			0			
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	En transition	7,00			2 (2,35)			
F	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	Plus développées	5,00			0			
S	ISR1	nombre de modèles pilotes soutenus	projets	Plus développées	5,00			2 (1,65)			

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	OS1.1 - Enrayer la perte de biodiversité des écosystèmes emblématiques du Massif central

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique.

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence PO	Valeur cible 2023	Total 2010	2014 qualitatif	Observations
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur	pourcentage	En transition	66	2000	66			Le plan d'action CEA a permis d'actualiser les données pour la valeur référence (2010) qui sera de 77%. Il n'y a pas de valeur pour 2014 ou 2015 car la donnée n'est actualisable que tous les 10 ans.
IRes1	Part des milieux ouverts herbacés classée en agriculture à haute valeur	pourcentage	Plus développées	66	2000	66			
IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs	oiseaux	En transition			maintien			Plan d'action CEA : données 2013 (données les plus récentes disponibles en 2015). Il est proposé que l'année de référence soit 2013 plutôt que 2002 (70%).
IRes2	Part d'espèces spécialistes dans le suivi temporel des oiseaux communs	oiseaux	Plus développées			maintien			

Cf Annexe 1 – Plan d'action pour la conditionnalité générale ex ante 7 : système statistique et indicateurs

« méthode/plan d'action : proposition d'indicateurs de résultat : mesurer le taux de couverture des milieux ouverts herbacés en agriculture HVN pour l'année 2010 afin de disposer d'un état 0
IRES1 : part des prairies du Massif central en HVN. **Valeur de référence à calculer sur les données 2010.** La 2^{ème} mesure interviendra en 2020. (...) **La moyenne des deux, soit 66%, est pour l'instant retenue dans SFC. Cette donnée sera actualisée au moment de la mesure de l'indicateur Ires1 pour les données 2010 sur le périmètre Massif central.**

Axe prioritaire	AXE 1 - PRESERVER ET VALORISER LE POTENTIEL DES RESSOURCES NATURELLES DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	6d - Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les services liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000 et d'infrastructures vertes
Objectif spécifique	OS1.2 - Améliorer les retombées économiques des services environnementaux pour le Massif central

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence PO	Valeur cible 2023	Total 2014	2014 qualitatif	Observations
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme	projets pilotes (pourcentage)	En transition	0,00	2013	50,00	0		
IRes3	Part des projets pilotes viables économiquement à la fin du programme	projets pilotes (pourcentage)	Plus développées	0,00	2013	50,00	0		

Axe prioritaire	AXE 2 - CONCRÉTISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	594,00			0			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	En transition	594,00			50(49.98)			
F	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	416,00			0			
S	CO01	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	Entreprises	Plus développées	416,00			35 (35.02)			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	30			0			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	En transition	30			4 (3.53)			
F	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	20			0			
S	CO02	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	Entreprises	Plus développées	20			2 (2.47)			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	588,00			0			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	En transition	588,00			46 (46,45)			
F	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	412,00			0			
S	CO04	Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	Entreprises	Plus développées	412,00			33 (32,55)			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	En transition	3 528 000,00			0			
S	CO06	Investissement productif:	EUR	En transition	3 528 000,00						

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
		investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)						35280			
F	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	2 472 000,00			0			
S	CO06	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (subventions)	EUR	Plus développées	2 472 000,00			24720			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	735 000,00			0			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	En transition	735 000,00			107025.21			
F	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	515 000,00			0			
S	CO07	Investissement productif: investissements privés complétant un soutien public aux entreprises (hors subventions)	EUR	Plus développées	515 000,00			74990.46			

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

Axe prioritaire	AXE 2 - CONCRÉTISER LE POTENTIEL ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE BOIS DU MASSIF CENTRAL
Priorité d'investissement	3d - Soutenir la capacité des PME à croître sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux ainsi qu'à s'engager dans les processus d'innovation
Objectif spécifique	OS2 - Accroître les retombées économiques produites par les PME de la filière bois construction du Massif central.

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	Total 2014	2014 qualitatif	Observations
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central	pourcentage	En transition	un taux de croissance des emplois pour le Massif central inférieur à la moyenne nationale	2008	un taux de croissance des emplois pour le Massif central similaire à la moyenne nationale	-4.93% entre 2006 et 2013 alors qu'au niveau national l'évolution est de +8.91% entre ces deux périodes.		
IRes5	taux de croissance des emplois de la filière bois-construction du Massif central	pourcentage	Plus développées	un taux de croissance des emplois pour le Massif central inférieur à la moyenne nationale	2008	un taux de croissance des emplois pour le Massif central similaire à la moyenne nationale	-4.93% entre 2006 et 2013 alors qu'au niveau national l'évolution est de +8.91% entre ces deux périodes.		

Axe prioritaire	AXE 3 - PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES TERRITOIRES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	En transition	29,00			0			
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	En transition	29,00			8 (8.23)			
F	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	Plus développées	21,00			0			
S	ISR4	Nombre d'initiatives expérimentales soutenues	initiatives	Plus développées	21,00			6 (5.79)			

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

Axe prioritaire	AXE 3 - PROMOUVOIR LES INITIATIVES DE NOUVEAUX MODES DE DÉVELOPPEMENT PORTÉES PAR LES TERRITOIRES
Priorité d'investissement	1b - Favoriser les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, en favorisant en particulier les investissements dans le développement de produits et de services, les transferts de technologie, l'innovation sociale, l'éco-innovation, des applications de services publics, la stimulation de la demande, des réseaux, des regroupements et de l'innovation ouverte par la spécialisation intelligente, et soutenir des activités de recherche technologique et appliquée, des lignes pilotes, des actions de validation précoce des produits, des capacités de fabrication avancée et de la première production, en particulier dans le domaine des technologies clés génériques et de la diffusion de technologies à des fins générales
Objectif spécifique	OS3 - Améliorer l'attractivité du Massif central pour les actifs par des modèles de développement innovants

Tableau 1: Indicateurs de résultat pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire et objectif spécifique); s'applique aussi à l'axe prioritaire d'assistance technique.

ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur de référence	Année de référence	Valeur cible 2023	Total 2014	2014 qualitatif	Observations
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central	nombre de personnes	En transition	11 596,00	2006	11 886,00			Les données pour l'année 2013 seront disponibles en juillet 2016
IRes6	Solde migratoire de la population active du Massif central	nombre de personnes	Plus développées	8 125,00	2006	8 328,00			

Axes prioritaires pour l'assistance technique

Tableau 3A: Indicateurs de réalisation communs et spécifiques au programme pour le FEDER et le Fonds de cohésion (par axe prioritaire, priorité d'investissement, ventilés par catégorie de région pour le FEDER)

Axe prioritaire

AXE 4 - Assistance technique

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
F	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	réunions		30,00			11			
S	IRS8	nombre de réunions d'information auprès des bénéficiaires potentiels	réunions		30,00			0			
F	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	jours		100,00			16			
S	ISR10	nombre de jours de formation du personnel de l'autorité de gestion	jours		100,00			0			
F	ISR6	dépenses certifiées	euros FEDER		40 000 000,00			0			

(1)	ID	Indicateur	Unité de mesure	Catégorie de région	Valeur cible (2023) - Total	Valeur cible (2023) - Hommes	Valeur cible (2023) - Femmes	2015 Total	2015 Hommes	2015 Femmes	Observations
S	ISR6	dépenses certifiées	euros FEDER		40 000 000,00			0			
F	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	fiches		100,00			3			
S	ISR7	nombre de fiches projets mises en ligne sur le site Internet du programme	fiches		100,00			0			
F	ISR9	nombre d'évaluations	évaluations		4,00			0			
S	ISR9	nombre d'évaluations	évaluations		4,00			0			

(1) S=Opérations retenues, F=Opérations totalement réalisées

Tableau 3B: Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du programme opérationnel net de soutien multiple aux mêmes entreprises
 Les entreprises répertoriées dans la filière bois, les dossiers pôles de pleine croissance (industrialisation territoriale), les maîtres d'ouvrage itinérance, d'ASA, Cévennes écotourisme, DAV

Indicateur	Nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien du PO net de soutien multiple
CO01 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien	81
CO02 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant de subventions	31
CO04 - Investissement productif: nombre d'entreprises bénéficiant d'un soutien non financier	79

3.4. Données financières [article 50, paragraphe 2, du règlement (UE) n° 1303/2013]

Tableau 6: Informations financières au niveau de l'axe prioritaire et du programme

Axe prioritaire	Fonds	Catégorie de région	Base de calcul	Financement total	Taux de cofinancement	Coût total éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Proportion de la dotation totale couverte avec les opérations sélectionnées	Coût public éligible des opérations sélectionnées pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Proportion de la dotation totale couverte par les dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires	Nombre d'opérations sélectionnées
AXE 1	FEDE R	En transition	Total	24 696 000,00	50,00	4 470 573,07	18,10%	4 124 768,79	0,00	0,00%	25
AXE 1	FEDE R	Plus développées	Total	17 304 000,00	50,00	3 132 442,36	18,10%	2 890 144,12	0,00	0,00%	18
AXE 2	FEDE R	En transition	Total	11 760 000,00	45,00	904 829,43	7,69%	499 449,71	0,00	0,00%	3
AXE 2	FEDE R	Plus développées	Total	8 240 000,00	45,00	633 996,13	7,69%	349 954,56	0,00	0,00%	2
AXE 3	FEDE R	En transition	Total	10 113 600,00	50,00	4 557 420,39	45,06%	3 837 562,83	0,00	0,00%	32
AXE 3	FEDE R	Plus développées	Total	7 086 400,00	50,00	3 193 294,56	45,06%	2 688 904,56	0,00	0,00%	23
AXE 4	FEDE R	En transition	Total	1 646 400,00	50,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
AXE 4	FEDE R	Plus développées	Total	1 153 600,00	50,00	0,00	0,00%	0,00	0,00	0,00%	0
Total	FEDE R	En transition		48 216 000,00	48,78	9 932 822,89	20,60%	8 461 781,33	0,00	0,00%	60
Total	FEDE R	Plus développées		33 784 000,00	48,78	6 959 733,05	20,60%	5 929 003,24	0,00	0,00%	43
Total général				82 000 000,00	48,78	16 892 555,94	20,60%	14 390 784,57	0,00	0,00%	103

Tableau 7: Ventilation des données financières cumulées par catégorie d'intervention pour le FEDER, le FSE et le Fonds de cohésion [article 112, Paragraphes 1 et 2, du règlement (UE) n° 1303/2013 et article 5 du règlement (UE) n° 1304/2013]

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Categorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations retenues pour un soutien	Coût public éligible des opérations retenues pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
AXE 1	FEDER	En transition	085	01	07	07	06		22	FR	1 856 565,61	1 694 686,05		9
AXE 1	FEDER	En transition	090	01	07	07	06		15	FR	869 514,53	801 393,92		3
AXE 1	FEDER	En transition	091	01	07	07	06		15	FR	1 744 492,93	1 628 688,82		13
AXE 1	FEDER	Plus développées	085	01	07	07	06		22	FR	1 300 858,91	1 187 433,09		6
AXE 1	FEDER	Plus développées	090	01	07	07	06		15	FR	609 251,67	561 520,91		2
AXE 1	FEDER	Plus développées	091	01	07	07	06		15	FR	1 222 331,78	1 141 190,12		10
AXE 2	FEDER	En transition	065	01	07	07	03		07	FR	509 828,74	235 138,66		1
AXE 2	FEDER	En transition	066	01	07	07	03		07	FR	395 000,69	264 311,05		2
AXE 2	FEDER	Plus développées	065	01	07	07	03		07	FR	357 226,94	164 757,02		0
AXE 2	FEDER	Plus développées	066	01	07	07	03		07	FR	276 769,19	185 197,54		2
AXE 3	FEDER	En transition	077	01	07	07	01		24	FR	891 387,59	623 971,11		5
AXE 3	FEDER	En transition	079	01	07	07	01		24	FR	88 200,00	88 200,00		2
AXE 3	FEDER	En transition	097	01	07	07	01		21	FR	3 577 832,80	3 125 391,72		25

AXE 3	FEDER	Plus développées	077	01	07	07	01		24	FR	624 577,70	437 204,24		3
-------	-------	------------------	-----	----	----	----	----	--	----	----	------------	------------	--	---

Axe prioritaire	Caractéristiques des dépenses		Catégorisation par dimension								Données financières			
	Fonds	Catégorie de région	Domaine d'intervention	Forme de financement	Dimension territoriale	Mécanisme d'application territorial	Dimension «objectif thématique»	Thème secondaire FSE	Dimension économique	Dimension «localisation»	Coût total éligible des opérations retenues pour un soutien	Coût public éligible des opérations retenues pour un soutien	Total des dépenses éligibles déclarées par les bénéficiaires à l'autorité de gestion	Nombre d'opérations retenues
AXE 3	FEDER	Plus développées	079	01	07	07	01		24	FR	61 800,00	61 800,00		1
AXE 3	FEDER	Plus développées	097	01	07	07	01		21	FR	2 506 916,86	2 189 900,32		19
AXE 4	FEDER	En transition												
AXE 4	FEDER	Plus développées												

4. SYNTHÈSE DES ÉVALUATIONS

Synthèse des résultats de toutes les évaluations du programme qui sont devenues disponibles au cours de l'exercice précédent, avec mention du nom et de la période de référence des rapports d'évaluation utilisés

Pas d'évaluation du programme en 2015

5. VUE D'ENSEMBLE DE LA RÉALISATION DE L'INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

Non concerné

6. PROBLÈMES ENTRAVANT LA RÉALISATION DU PROGRAMME ET MESURES PRISES [ARTICLE 50, PARAGRAPHE 2, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

a) Problèmes entravant la réalisation du programme ainsi que les mesures prises

1. Sous-effectif de l'équipe « instruction »

Début 2015, l'équipe comptait deux instructeurs à temps plein. Le flot de dossiers à traiter pour la programmation de juillet (83 dossiers) a conduit à déléguer la complétude à d'autres membres de l'équipe. L'équipe a ensuite été reconfigurée pour plus de flexibilité et de réactivité aux périodes des pics d'activité liés à la programmation. Le temps de travail des agents du GIP a été réparti de sorte que 2.5 ETP minimum soient consacrés à l'instruction à partir de septembre 2015 : chaque chargé de mission FEDER a un minimum de 50% de son temps consacré à l'instruction des dossiers et une autre partie de son temps au suivi du système d'information, de l'avancement financier, du plan d'évaluation, des contrôles, du DSGC et de la veille juridique. Les procédures ont également été allégées (simplification des échanges avec le partenariat, possibilité de mener une complétude quantitative).

2. Défaut d'animation des mesures Biodiversité et Services Environnementaux

Jusqu'en septembre 2015, l'animation du POMAC reposait exclusivement sur les six animateurs régionaux (dont tout ou partie du temps de travail est dédié au POMAC). Leurs compétences sont transversales et couvrent l'ensemble des thématiques habituellement du ressort des régions. Un manque d'animation a été constaté sur la thématique biodiversité, que peu d'agents régionaux connaissent. Cette thématique étant centrale dans le POMAC (1/4 de la maquette FEDER), le GIP Massif central a procédé en septembre 2015 au recrutement d'une chargée de mission dédiée à la biodiversité. Son temps de travail est réparti pour moitié sur le volet animation et pour moitié sur le volet instruction. Plusieurs réunions thématiques ont été menées (forêts anciennes, tourbières, milieux ouverts herbacés) et le nombre de dossiers déposés a significativement augmenté en fin d'année 2015.

Le même problème se pose sur la mesure services environnementaux. Le projet Dynamiques territoriales mené par le GIP Massif central ainsi qu'une partie du temps de travail d'un agent du GIP dédiée à l'animation de cette mesure devrait permettre l'émergence de nouveaux projets dès 2016.

3. Notation des candidats aux appels à projets

En mai-juin 2015, les candidats aux premiers Appels à Projet (Pôle de pleine nature et Accueil de nouvelles populations) ont été auditionnés, dans l'objectif de sélectionner les projets les plus pertinents. La composition des jurys variait selon les porteurs de projets (représentant de l'Etat, Région concernée, Département concerné). Pour l'appel à projets Pôle de pleine nature, une Région autre que celle qui était concernée participait au jury. Une grille d'évaluation commune permettait de noter les différentes composantes du projet, sur le fond et sur la forme. La mise en commun des résultats a mis en évidence les différentes interprétations de la grille de notation par les différents jurys et a nécessité qu'une analyse plus fine soit faite après coup afin d'harmoniser les notes. Pour pallier cette difficulté, une grille beaucoup plus précise, indiquant la méthode à retenir pour attribuer les points, a été élaborée par le partenariat au deuxième semestre 2015. Elle servira à la sélection des nouveaux projets.

4. Interprétation du texte des appels à projet

L'instruction des dossiers a mis en évidence des difficultés d'interprétation de certains passages du texte des appels à projet, en particulier en ce qui concerne le détail dépenses éligibles. A chaque doute sur l'éligibilité d'une dépense, une explication de texte était nécessaire entre rédacteurs et instructeurs. Pour éviter le traitement inéquitable des dossiers, l'équipe du GIP a proposé une réponse univoque au porteur de projet en concertation avec les Régions et le CGET, réponse reportée dans un FAQ publique. Désormais, les instructeurs sont associés à la rédaction des appels à projet et les réflexions sur l'éligibilité des dépenses sont consignées dans un tableur permettant d'identifier rapidement la réponse à apporter.

5. Indisponibilité du logiciel Synergie

Bien que n'entravant pas directement la mise en œuvre du programme, l'indisponibilité de Synergie en 2015 a rendu nécessaire l'élaboration de documents permettant aux porteurs de projet de déposer leur dossier de demande de subvention (formulaires et annexes), aux instructeurs d'en faire l'analyse (rapport d'instruction, fiches navette) et de générer notifications et conventions post-programmation. L'assistance technique demandée par les porteurs sur les documents élaborés a également été chronophage. Parallèlement, le GIP Massif central s'est organisé pour récupérer et stocker les pièces afférentes aux dossiers, suivre les éventuelles modifications apportées par les porteurs, consigner les données dans des bases de suivi, etc.

La disponibilité de Synergie début 2016 et l'ouverture du portail dédié aux porteurs de projets devrait permettre un gain de temps pour l'ensemble de l'équipe.

7. RÉSUMÉ À L'INTENTION DES CITOYENS

Un résumé du contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le résumé à l'intention des citoyens via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

L'Union Européenne a pour objectif de favoriser une croissance « intelligente, durable et inclusive ». A l'échelle du Massif central, cela se traduit par un Programme Opérationnel Interrégional doté de 40 M€ de FEDER pour la période 2014-2020. Depuis le 1er janvier 2014, le Groupement d'Intérêt Public (GIP) Massif central est l'autorité de gestion en charge de ce Programme. Le GIP est le regroupement des 6 Régions (avant fusion) concernés par le périmètre du Massif central défini par décret : Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Limousin, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes. Il a en charge la définition et l'animation du Programme, la sélection des projets, la gestion et le suivi des subventions accordées. Il travaille en étroite collaboration avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) Massif central en charge de l'animation et de la gestion de la Convention de Massif.

Pour la période 2014-2020, trois axes d'intervention sont ciblés : préserver et valoriser le potentiel des ressources naturelles du Massif central, concrétiser le potentiel économique de la filière bois et promouvoir les initiatives de nouveaux modes de développement portés par les territoires. En 2015, le GIP Massif central a attribué 7,04 M€ de FEDER, soit 17.6% de l'enveloppe disponible. Les projets financés visaient par exemple à préserver les milieux ouverts herbacés, les forêts anciennes et les tourbières du Massif central. Le FEDER Massif central a également accompagné la création d'un référentiel de certification carbone, le développement de la recherche sur la filière bois ou encore des actions innovantes en termes de services aux populations. L'année 2015 a également été marquée par le lancement de plusieurs appels à projets (AAP) garantis d'une dynamique couvrant tout le périmètre du Massif central et qui ont consommé à eux seuls près de 40% du montant programmé. Dans le cadre de l'AAP Pôles de Pleine Nature par exemple, 7 pôles structurés ont été sélectionnés pour mettre en place une stratégie et des investissements adaptés aux attentes des touristes. Onze autres sont accompagnés sur un an dans leur démarche de structuration. L'AAP visant les grandes itinérances du Massif central a permis de financer des itinéraires tels que Passa País ou le chemin de Stevenson. Enfin, la démarche collective d'appropriation des politiques d'accueil de nouvelles populations sur le Massif central a été soutenue via les AAP Accueil de nouvelles populations (29 initiatives financées) et Accompagnement thématique de l'Accueil (5 projets sélectionnés).

8. RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Lorsque l'autorité de gestion a décidé de recourir à des instruments financiers, elle doit envoyer à la Commission un rapport particulier qui couvre les opérations des instruments financiers en annexe du rapport annuel de mise en œuvre.

Vous pouvez charger/trouver le rapport via l'onglet Général > Documents dans l'application SFC2014

Non concerné

9. FACULTATIF POUR LE RAPPORT À PRÉSENTER EN 2016, SANS OBJET POUR LES AUTRES RAPPORTS ALLÉGÉS: ACTIONS MENÉES POUR SATISFAIRE AUX CONDITIONS EX ANTE

Tableau 14: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante générales applicables

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
------------------------------	------------------------	----------------	-------------	-------------------------	--------------------------------	------------------	--	-------------

<p>G7 - L'existence d'une base statistique nécessaire pour entreprendre des évaluations permettant d'analyser l'efficacité et l'impact des programmes. L'existence d'un système d'indicateurs de résultat requis pour sélectionner les actions qui contribuent le plus efficacement aux résultats souhaités, pour suivre l'avancement vers la production des résultats et pour entreprendre l'évaluation des incidences.</p>	<p>1 - Des modalités de collecte et d'agrégation des données statistiques en temps utile sont en place. Elles comprennent les éléments suivants: la détermination des sources et des mécanismes permettant de garantir la validation statistique.</p>	<p>Rédaction du cahier des charges et lancement des appels d'offre pour retenir les prestataires s chargés de la collecte des données pour les indicateurs de résultat du PO :</p> <ul style="list-style-type: none"> - HVN - Emplois touristique s - Emplois filière bois- construction n - <p>Evolution démographique: solde migratoire des actifs dans le Massif central</p> <p>cf. annexe 1- cadre statistique, qui présente plus précisément le plan d'action</p>	<p>31 déc. 2014</p>	<p>GIP Massif central</p>	<p>Non</p>	<p>oui</p>	<p>Le lancement des marchés n'a pu être effectué avant la validation du PO.</p> <p>La majorité des données (toutes sauf la biodiversité) devait être fournie par l'INSEE, dans le cadre de la convention signée avec la Région Rhône-Alpes, Région support du GIP sur l'évaluation et les indicateurs.</p> <p>Or fin 2015, l'INSEE n'a été en mesure de produire que les valeurs de référence relatives à la filière bois (axe 2) et à la démographie (axe 3). Il a donc fallu rechercher soit une nouvelle méthode, soit un autre prestataire pour les données sur le tourisme, ce qui a été fait début 2016, après validation de la CE et de la Région Rhône-Alpes sur la méthode de collecte. Les valeurs de référence et méthodologies pour les emplois touristiques a été fournie en avril 2015.</p> <p>Enfin, pour les indicateurs de résultat liés à la biodiversité, une méthode complexe, basée sur 2 indicateurs avait été choisie dans le PO. La prestation a été lancée mi-2015, avec des premiers résultats disponibles en octobre 2015.</p>
--	---	--	---------------------	---------------------------	------------	------------	---

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
G7 - L'existence d'une base statistique nécessaire pour entreprendre des évaluations permettant d'analyser l'efficacité et l'impact des programmes. L'existence d'un système d'indicateurs de résultat requis pour sélectionner les actions qui contribuent le plus efficacement aux résultats souhaités, pour suivre l'avancement vers la production des résultats et pour entreprendre l'évaluation des incidences.	2 - Des modalités de collecte et d'agrégation des données statistiques en temps utile sont en place. Elles comprennent les éléments suivants: des modalités de publication et de mise à disposition de données agrégées au public.	Adaptation des outils internet du programme e 2007-2013 pour mettre à jour le format et les modalités de diffusion de la lettre d'information électronique et l'accès aux indicateurs de suivi du programme e et aux évaluations pour la programmation 2014-2020	31 juil. 2015	GIP Massif central	non	oui		Le site Internet www.massif-central.eu lancé en octobre 2015 prévoit un module newsletter et une rubrique évaluation, qui seront activées dès les premières productions. Le projet Dynamiques territoriales, porté par le GIP Massif central et le CGET met également à disposition des données statistiques actualisées issues de l'INSEE, d'IRSTEA, du CGET, de l'INRA, début 2016..

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
G7 - L'existence d'une base statistique nécessaire pour entreprendre des évaluations permettant d'analyser l'efficacité et l'impact des programmes. L'existence d'un système d'indicateurs de résultat requis pour sélectionner les actions qui contribuent le plus efficacement aux résultats souhaités, pour suivre l'avancement vers la production des résultats et pour entreprendre l'évaluation des incidences.	3 - Un système efficace d'indicateurs de résultat comportant notamment: la sélection d'indicateurs de résultat pour chaque programme fournissant des informations sur ce qui motive la sélection des mesures financées par le programme.	Rédaction des fiches mesures du document d'application permettant de sélectionner les projets	31 déc. 2014	GIP Massif central	oui	oui		Validation de la V1 du guide du porteur et des critères de sélection lors du comité de suivi du 11 décembre 2014.

<p>G7 - L'existence d'une base statistique nécessaire pour entreprendre des évaluations permettant d'analyser l'efficacité et l'impact des programmes. L'existence d'un système d'indicateurs de résultat requis pour sélectionner les actions qui contribuent le plus efficacement aux résultats souhaités, pour suivre l'avancement vers la production des résultats et pour entreprendre l'évaluation des incidences.</p>	<p>4 - Un système efficace d'indicateurs de résultat comportant notamment: la fixation de valeurs-cibles pour ces indicateurs.</p>	<p>Les indicateurs de résultats sont identifiés mais les données disponibles datent de 2008 ou plus vieux, la prestation prévue pour mettre en place le système statistique permettra de fixer des cibles sur la base de données actualisées, tant au niveau national (recensement 2011 dont les résultats ne seront publiés qu'en juin 2014) que Massif central</p>	<p>30 juin 2015</p>	<p>GIP Massif central</p>	<p>Non</p>	<p>non</p>	<p>15/12/16</p>	<p>Au 30 avril 2016, toutes les valeurs de références sont disponibles, à la réserve près que l'indicateur sur l'emploi touristique dépend du périmètre des pôles de pleine nature retenus au total. L'AG a l'assurance que, sur la base des périmètres des pôles qui seront retenus en novembre 2016, la valeur de référence sera actualisée avant le 15 décembre 2016</p> <p>De même, il conviendra d'actualiser la valeur de référence sur l'évolution du solde migratoire à l'été 2016 dans la mesure où l'INSEE change de méthode de calcul : cela permettra une comparaison entre la valeur de référence et la valeur cible.</p>
--	--	--	---------------------	---------------------------	------------	------------	-----------------	--

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire
<p>G7 - L'existence d'une base statistique nécessaire pour entreprendre des évaluations permettant d'analyser l'efficacité et l'impact des programmes. L'existence d'un système d'indicateurs de résultat requis pour sélectionner les actions qui contribuent le plus efficacement aux résultats souhaités, pour suivre l'avancement vers la production des résultats et pour entreprendre l'évaluation des incidences.</p>	<p>6 - Des procédures mises en place pour garantir que toute opération financée par le programme est assortie d'un système d'indicateurs efficace.</p>	<p>Rédaction des fiches de suivi indicateurs à renseigner à chaque demande de paiement par les bénéficiaires, l'objectif étant de les dématérialiser</p>	<p>31 mars 2015</p>	<p>GIP Massif central</p>	<p>oui</p>	<p>oui</p>		<p>Les fiches indicateurs sont jointes au dossier de demande de subvention depuis début 2015. Une revue annuelle permet, le cas échéant de les adapter</p>

Tableau 15: Actions menées pour satisfaire aux conditions ex ante thématiques applicables

Non concerné

Conditions ex ante générales	Critères non respectés	Mesures prises	Date limite	Organismes responsables	Action achevée dans les délais	Critères remplis	Date prévue pour la mise en œuvre totale des actions restantes	Commentaire

10. PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ÉLABORATION ET LA RÉALISATION DE GRANDS PROJETS ET DE PLANS D'ACTION COMMUNS [ARTICLE 101, POINT H), ET ARTICLE 111, PARAGRAPHE 3, DU RÈGLEMENT (UE) N° 1303/2013]

10.1. Grands projets

Tableau 12: Grands projets

Projet	CCI	Statut du GP	Total des investissements	Montant total des coûts éligibles	Date de notification/soumission prévue	Date d'accord/approbation tacite par la Commission	Date prévue pour le début de la mise en œuvre (année, trimestre)	Date d'achèvement prévue	Axes prioritaires/priorités d'investissement	État d'avancement actuel - progrès financiers (% des dépenses certifiées auprès de la Commission par rapport au coût total éligible)	État d'avancement actuel - progrès physiques - Principale phase de mise en œuvre du projet	Résultats principaux	Date de signature du premier marché de travaux	Observations

Non concerné

Problèmes importants rencontrés dans la mise en œuvre des grands projets et mesures prises pour y faire face

Non concerné

Toute modification prévue de la liste des grands projets figurant dans le programme opérationnel

Non concerné

10.2. Plans d'action communs

Progrès accomplis

Tableau 13: Plans d'action communs (PAC)

Intitulé du PAC	CCI	Phase de mise en œuvre du PAC	Montant total des coûts éligibles	Total de l'aide publique	Contribution du PO au PAC	Axe prioritaire	Type de PAC	Soumission [prévue] à la Commission	Date [prévue] pour le début de la mise en œuvre	Fin [prévue]	Prin réali
-----------------	-----	-------------------------------	-----------------------------------	--------------------------	---------------------------	-----------------	-------------	-------------------------------------	---	--------------	------------

Problèmes importants rencontrés et mesures prises pour y faire face